

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE



<b>Référence du document :</b>	LED0021
<b>Fabricant :</b>	FD éclairage Architectural SA
<b>Adresse :</b>	ZI - Rue du Stade - 28350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS - FRANCE
<b>Type de luminaire :</b>	Spot encastré fixe pour encastrément dans montants métalliques
<b>Désignation du produit :</b>	<b>Encastré LED «CÉLESTE» - Réparable</b>
<b>Utilisation :</b>	<b>Encastrément exclusivement dans des montants métalliques</b> Luminaire à usage général intérieur en version standard Luminaire à usage général intérieur et pièces humides en version tropicalisée

Puissance	Tension d'alimentation	Classe de Protection	Indice de Protection		Indice de Résistance	Type d'alimentation
			IP64	MODÈLE STANDARD		
6W	9,5V	3	IP65	MODÈLE TROPICALISÉ	IK04	Courant Continu 0,7A

Le(s) produit(s) désigné(s) est (sont) en conformité avec la législation harmonisée applicable de l'Union Européenne. Année d'apposition du marquage CE : 2017

La conformité du (des) produit(s) désigné(s) avec les dispositions de l'Union européenne est donnée par le respect de la (des) norme(s) européenne(s) suivante(s) ou d'autres spécifications. Si ce n'est pas ailleurs / autrement indiqué l'édition / l'amendement tel que mentionné ci-dessous s'applique.

<b>DBT 2014/35/UE</b>	Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise à disposition sur le marché des équipements électriques destinés à être utilisés dans certaines limites de tension ; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 357-374).
<b>EN 60598-1 A1 2018</b>	Luminaires - Partie 1: exigences générales et essais.
<b>EN 60598-1 2015</b>	Luminaires - Partie 1: exigences générales et essais.
<b>EN 60598-2-2 2012</b>	Luminaires - Partie 2 - 2 : exigences particulières - Luminaires encastrés.
<b>ROHS 2017/2102/UE</b>	Directive (UE) 2017/2102 du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2017 modifiant la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).
<b>EN 62321 2009</b>	Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses.
<b>CEM 2014/30/UE</b>	Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'harmonisation des législations des États membres relatives à la compatibilité électro-magnétique; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 79-106.
<b>ECO DESIGN 2009/125/CE et règlements associés</b>	Directive du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour les produits liés à l'énergie.

Fait à St Lubin des Joncherets,  
Le 12/02/2021

Marie-Line DAVID  
Responsable Technique

